

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Pour la Publicité, s'adresser à :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



COURSES DE NANTES : Rapports que la dernière réunion d'automne de la Société des Courses de Nantes aura lieu, au Petit-Port, dimanche 23 octobre, à 13 h. 30.

A COLMAK viennent d'avoir lieu de brillantes fêtes vigneronnes, en l'honneur des Vendanges et de la « Journée du Raisin », organisée sous les auspices de la Station Viticole. M. Hertzog, maire de Colmar, rappela que l'an dernier 30.000 kilos de raisins furent vendus, en moyenne, par jour par cette station et formula l'espoir de voir ce chiffre dépasser cette année.

LE NOUVEAU BEFFROI DE LILLE, œuvre d'un architecte français, M. Debuisson, a été inauguré dimanche dernier par des fêtes magnifiques, au cours desquelles les trois plus célèbres musiques du monde (Guides belges, Grenadiers britanniques et Garde Républicaine) se firent entendre. Haut de 107 mètres, ce plus grand beffroi d'Europe possède à son sommet un phare tournant, de grande puissance, pour les avions et fait honneur à l'architecture française.

CONTRE LA VIE CHÈRE : Une Commission de surveillance des prix, présidée par M. Camille Chateaupuis, ministre de l'Intérieur, vient de se constituer à Paris. Elle examinera les différents rapports, adressés chaque mois par les préfets, au Ministère de l'Intérieur ; procédera à toutes enquêtes utiles ; soumettra au gouvernement toutes propositions, suggestions, etc... Souhaitons-lui bonne chance !

VINS DE BOURGOGNE : L'Exposition générale des Vins et Eaux de Vie de la Bourgogne, ainsi que la vente des fameux vins des Hospices de Beaune, aura lieu les 19 et 20 novembre, à Beaune. Tous les vins de Bourgogne y seront représentés et leur dégustation sera entièrement gratuite.

POMME DE TERRE GÉANTE : Toujours plus fort... Un de nos adhérents, M. Cherbonnier Jean, de la Berrière, à Barbechat, a récolté une pomme de terre à chair blanche, pesant 1 kg. 150 à l'arrachage. Plusieurs pieds étaient d'une grosseur extraordinaire.

AUX ETATS-UNIS : Une délégation de 5.000 fermiers, représentant plus d'un million d'agriculteurs réduits à la banqueroute, partira pour Washington le 7 décembre en vue de demander des secours. La crise agricole est très grave aux Etats-Unis.

Le coin des Hybrides



Hybride blanc Bacco 22 A, chargé de belles grappes, à grains ronds, très sucrés et d'un goût excellent. Certains le mélangent au chasselas, pour la table. Le vin offre certaines analogies avec le Piquepaille, le Sauvignon ou la Muscadelle, avec un titre de 9° à 13°.

ENCORE LE BLÉ

Nous avons cette année, paraît-il, cinq à six millions de quintaux de blé de trop. Je dis paraît-il, car nous n'avons eu l'occasion d'exposer, ici même, le peu de sûreté des statistiques agricoles.

Toujours est-il que sous l'impression de cet excédent réel ou fictif, la dégringolade des cours est arrivée. Nous avons touché 100 francs !

Les Pouvoirs publics ont tenté diverses manœuvres de résistance plus ou moins fructueuses. La plus importante a été l'organisation du stockage avec vente par échelons.

A-t-elle réussi ? Non.

On accuse les cultivateurs de manque de solidarité.

Si l'on s'en rapporte aux dernières communications officielles, la culture n'aurait bloqué que trois millions de quintaux. C'est infime. Tel qu'il a été réalisé, le stockage n'aura sur l'ensemble du marché qu'une très faible répercussion. Pour ceux qui ont stocké, elle se traduira par une vente au prix moyen de l'année, qui ne peut donner de remords à personne. Mais c'est tout.

Pour influencer un marché disposant de 90 millions de quintaux, il faut des chiffres d'une toute autre ampleur que trois pauvres petits millions de sacs immobilisés et vendus progressivement en neuf mois.

Trouver autre chose, et vite, est nécessaire.

Au Brésil, quand il y a trop de Café, on en détruit une partie ! La manœuvre est rationnelle, elle est immorale pour du pain.

Comment faire disparaître du marché les sacs en excédent, si excédent il y a ?

Le Ministère de l'Agriculture propose de reporter une certaine quantité de blé sur la campagne 1933-34. Elle peut en effet être défective, et les quantités réservées trouveraient leur vente sans inconvénient. Pour cela, il a accordé 10 francs par 100 kilos mis de côté dans le grenier du cultivateur jusqu'au mois de septembre 1933 !

Nous croyons sincèrement à l'innuité de cette offre. En été la conservation du froment est difficile. Il faut beaucoup de soins, les modestes planchers de nos bâtiments sont insuffisants etc... le cultivateur a besoin d'argent. Le résultat sera nul.

Et pendant ce temps-là le cours de 100 francs provoque, avec juste raison, une véritable révolution. Les mairies baucronnes démissionnent, les fermiers de Picardie organisent la grève de l'impôt, etc...

Pour nous désencombrer, certains proposent de revenir aux exportations avec prime, comme nous fîmes en 1929. Six millions de quintaux furent retirés de la circulation. C'est un moyen. Malheureusement, aujourd'hui le marché international n'est plus le même. L'Angleterre achetait entre 80 et 90 francs, aujourd'hui ce serait 45 à 50. La prime de 50 francs serait parfaitement insuffisante ; il faudrait la porter à 90 ou 100 francs. C'est bien cher ; on tombe dans le ridicule.

De bons esprits, animés de louables intentions, proposent l'achat et le stockage par l'Etat, et à son compte, des sacs en excédent. Les adversaires de cette méthode soulignent le danger de l'étatisme ruineux, de la socialisation progressive de notre liberté ! Ils n'ont pas tort.

Enfin les plus exaltés parlent d'obtenir par décret la taxation officielle du prix du blé. Pur enfantillage. L'histoire économique nous enseigne ce que valent les taxations. Un marché clandestin s'établit immédiatement, la Bourse est morte, la cote taxée devient purement nominale. N'y a-t-il pas mieux à faire ?

Nous achetons de forts contingents de céréales secondaires, orbes du Danube, avoine Plata, maïs de Roumanie, etc... pour nourrir nos animaux. Quinze millions de quintaux

ont été importés à ce titre l'année dernière.

Pourquoi ne pas donner du blé à nos bêtes en remplacement de ces nourritures étrangères ? Le blé est l'aliment le plus nutritif de la liste générale des denrées agricoles. Il suffirait que l'Etat prenne à sa charge la différence entre la valeur du froment — nourriture-bétail — et le prix équitable de 125 à 130 francs demandé par la Culture. Au lieu d'une prime à l'importation, ce serait une prime à la consommation par les animaux. Le froment ainsi primé serait immédiatement dénatré et rendu impropre à la meunerie, le commerce ordinaire ferait le reste.

Il nous semble, qu'avec 50 francs accordés à sac de blé dénatré soit avec des sels de fer, soit, mieux, avec 20 % de mélasse, on arriverait à réaliser pour les porcheries, l'élevage, l'engraissement, une provende commerciale avantageuse pour les acheteurs et qui porterait.

L'organisation à prévoir : fonctionnaires, contrôle, etc... serait nulle, la réalisation sans risque.

Si l'on n'arrivait pas à la disparition totale des excédents, certainement qu'on en dégagerait le marché d'une partie.

Quant au succès d'une propagande en faveur de la consommation du pain ! Quel enfantillage. On arrive à faire boire du vin plus qu'il n'est nécessaire, on ne fera pas manger une bouchée de pain de plus.

DE CAMIRAN,
Président du Syndicat Central
des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

Désacidification des Moûts

Par arrêté du Ministère de l'Agriculture, en date du 15 octobre 1932, et conformément aux prévisions du décret du 19 août 1921, est autorisée, jusqu'au 1^{er} décembre 1932, l'addition de carbonate de chaux, commercialement pur, ou de tartrate neutre de potasse pur, aux moûts de raisins trop acides récoltés en Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Vendée, Deux-Sèvres, Indre-et-Loire, etc...

Congrès National des Bouilleurs de Cru

Le 5^e Congrès du Syndicat national des Bouilleurs de cru s'est tenu à Argentan (Orne), le dimanche 2 octobre. En fin de séance, l'ordre du jour suivant fut voté par acclamation :

« Trois mille congressistes, réunis au théâtre d'Argentan, à l'occasion du 5^e Congrès national des bouilleurs de cru, mandataires d'environ 1.200.000 bouilleurs de cru, groupés dans leurs Fédérations départementales et dans les Associations agricoles et viticoles, en complet accord avec les légitimes revendications des trois millions de bouilleurs de cru de France qui représentent avec leurs familles plus du quart de la population du pays, adressent au Sénat l'expression de leur ardente gratitude pour son vote décisif du 31 mars dernier, acquis par 200 voix contre 76 en faveur du retour à la liberté de distillation. »

« Demandant au Gouvernement de déposer dans les délais les plus rapides, sur le Bureau de la Chambre, conformément à la motion Cauvrieu, la proposition de loi adoptée par la Chambre Haute. »

« Invitent les députés à voter sans retard cette loi de justice et de libération impatiemment réclamée depuis si longtemps par la masse payenne de France. »

Tout bon vigneron doit lire :
« LA VINIFICATION RATIONNELLE DES RAISINS BLANCS », par L. Moreau et E. Vinet.
En vente au Syndicat : 15 francs.

Un Brin de Causette...



Un vieux lecteur, que j'ai point le plaisir de connaître, m'envoie dans une lettre cette coupe de journal, parue dans le « Petit Parisien » du 10 octobre :

« Ne pouvant payer ses contributions, M. Jean-Louis Le Hemoneu, de Melrand, ne pouvant payer, décide de se tuer. On l'a trouvé pendu chez lui. Dans une lettre adressée à un notaire de Baud, il indique les causes de sa fatale détermination et fixe ses dernières volontés. »

Et mon correspondant ajoute au sa lettre :

« ...N'est-ce pas scandaleux de voir, au 20^e siècle, après les abominations d'une cruelle guerre des trop zélés fonctionnaires, qui, au nom du Fisc, martyrisent des malheureux qui, comme celui-ci, sont aux abois et perdent la tête. Ce désespéré a bien dû hésiter avant d'en finir, mais ne trouvant personne pour le défendre dans son droit, il a préféré disparaître ! »

C'est ben joli de dire : Y faut prendre l'argent là où c'est qu'il est... mais à force de presser les pauvres contribuables, comme des citrons, y finissant par être à sec, on attrappait la jaunisse.

Pensez donc, qu'en France, on est le peuple le plus imposé du monde, malgré qu'on a eu la Victoire. — Mais c'est les Français qui devant payer la casse et les dettes aux Américains pendant 60 années... sans compter qu'on a été donner 17 milliards à l'Europe Centrale et qu'on les reverra p'têtre pu !

Avec ça, nous avons chez nous un fonctionnaire par 26 habitants, quand c'est qu'en Italie y en a un par 57 habitants et en Bohême un par 76 têtes de pipes. Alors, pourquoi s'étonner qu'on vienne nous faire payer des impôts, des droits, des taxes, des super-taxes, des chiffres d'affaires, des frais de successions, des centimes additionnels et tout le reste. Et ça c'est les « directs », mais y a encore les « indirectes », qui venant prélever des sous sur nos tabacs, nos allumettes, nos sucres, nos pinards, nos alcools, pour ne parler que de ces choses là.

Quand j'vous dis qu'il aura bientôt un impôt sur tout — même sur les appareils de T. S. F. — et qu'on pourra seulement pu se soulager dans un p'tit coin, sans payer un droit à la régie. Où sont y les fameux impôts d'aut'fois, que payaient nos ancêtres.

Les contribuables, hureusement, commençant par s'éveiller et se faisant tirer le bout de l'oreille pour payer, j'ai tout un peu partout des Syndicats de contribuables, groupés en une Fédération, pour être pu forts et mieux se faire entendre des pouvoirs publics. I demandent d'abord qu'on fasse des économies, qu'on supprime certains gaspillages et les dépenses inutiles. Quel bouillau les amis et quel coup de balai à donner pour nettoyer la place ! J'ai ben peur qu'ils réussissent point, rapport qu'on a déjà essayé, en supprimant des emplois... mais en casant ailleurs les employés ou les chefs supprimés.

Pauvre contribuable ! t'auras fort à faire pour te libérer — mais tu serais ben bête de te faire du mauvais sang, mal à propos, et surtout de prendre une corde pour te pendre, comme ce malheureux maquignon de Melrand... c'est encore toi qui payerais les frais d'enterrement !

maître Jeannot

Récolte et Vinification des Raisins blancs

Les pluies continuelles de la dernière semaine ont incité les viticulteurs, qui ont eu à souffrir des ravages de la cochylys et qui craignent le développement de la pourriture, à commencer la vendange du Chenin blanc.

Ces premières récoltes ont donné des moûts qui, en moyenne, ont une densité de 1071, soit 9°3 d'alcool en puissance et une acidité sulfurique moyenne de 8 gr. 6 par litre.

Nous avons mieux que cela, dans les coteaux. Des raisins examinés au laboratoire donnent, des moûts de 1084 à 1090, soit de 11°5 à 12°3 d'alcool en puissance et une acidité qui varie de 6 à 7 gr. par litre.

Nous remarquons que la dose d'acidité des moûts blancs en coteaux, est tout à fait normale, ce qui constitue un bon indice de qualité.

Dans toutes les situations où la vendange est saine, il y a intérêt à attendre la surmaturité pour vendanger. La teinte « patte de lièvre » des grains nous annonce l'apparition prochaine de la pourriture noble, dont nous connaissons toute l'importance pour assurer à nos vins blancs les qualités de finesse et de moelleux qui les font apprécier.

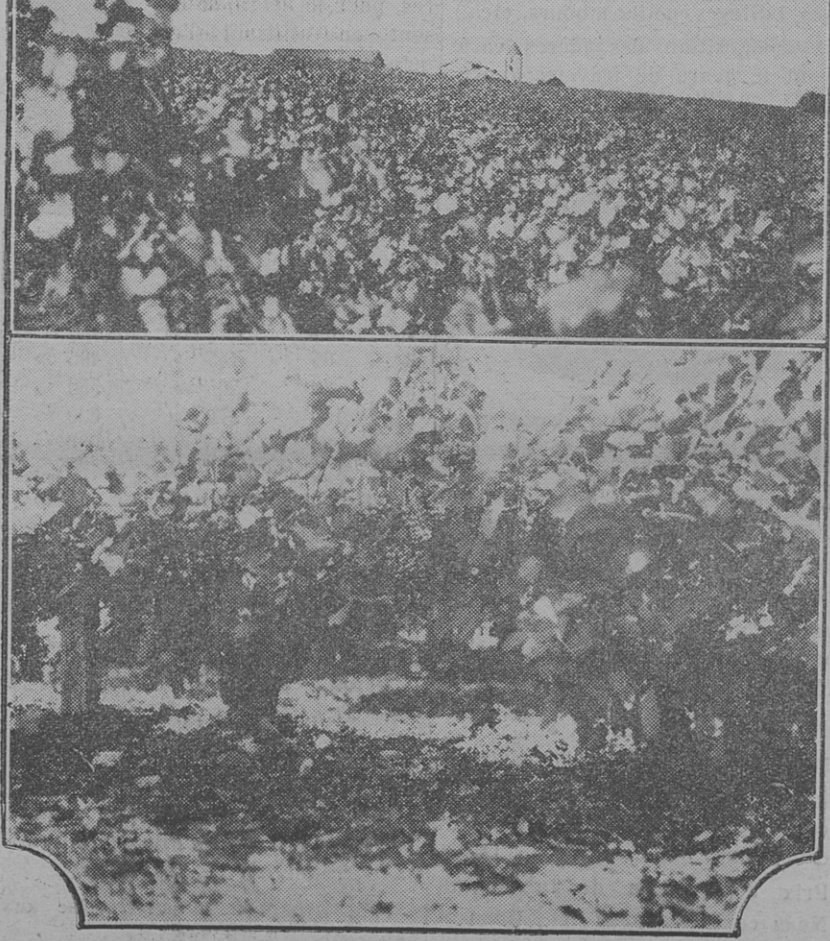
Triages. — Cette année, la maturation des grappes est assez égale, dans la plupart des cas, de sorte que les triages auront moins d'importance que certaines années. Cela ne veut pas dire qu'ils soient inutiles, notamment pour obtenir des moûts de haute densité. On pourra passer dans la vigne à deux ou trois reprises, en ne récoltant à chaque fois que les grappes surmûries à point, ou bien, pour ne pas perdre de la quantité, on pourra faire le triage complet au même moment, en mettant d'un côté les raisins très mûrs ou atteints de pourriture noble et, de l'autre, ceux qui ne sont pas encore parfaitement mûrs.

Dans les clos où la proportion de grains desséchés est élevée, à la suite des piqures de la Cochylys, il sera utile d'éliminer les grappes ou fractions de grappes sèches. Le rendement au pressoir y gagnera et l'on

Angers, le 18 octobre 1932.

L. MOREAU et E. VINET.
Ingénieurs-agronomes.
Directeurs de la Station
Oenologique Régionale.

Nos beaux vignobles de Loire-Inférieure



EN HAUT : Vue d'ensemble d'un joli vignoble à Muscadet des bords de la Sèvre, dominé par un ancien moulin, transformé en cellier.
EN BAS : Plante de vieux « Pinot Nantais », chargé de raisins malgré ses 33 ans. Ce cépage excellent et très ancien mériterait d'être remis en honneur dans notre pays.

CIRCULATION des POMMES de TERRE

EXPEDITIONS EFFECTUEES PENDANT LA PERIODE D'HIVERNAGE

Durant la période dite d'hivernage fixée par M. le Ministre de l'Agriculture (25 septembre au 15 mai de chaque année), les expéditions pour toutes destinations, de pommes de terre récoltées dans les zones contaminées ou de protection seront autorisées, sous réserve que les tubercules soient sains, propres et convenablement triés. Triage et nettoyage seront faits dans les bâtiments, caves ou magasins des exploitations agricoles «elles-mêmes», mais les expéditions seront soumises au contrôle du Service de la Défense des Végétaux qui devra interdire celles qui ne satisfaisaient pas aux conditions requises.

Les pommes de terre de rebut résultant du triage (« triures ») ne peuvent en aucun cas être transportées hors des zones contaminées ou de protection.

Les tubercules convenablement triés peuvent être expédiés en vrac, en caisses ou en sacs ; les emballages doivent être propres et en bon état.

L'exportation des pommes de terre, tomates et aubergines récoltées sur le territoire des zones contaminées ou de protection reste formellement interdite.

Modifications du Code de la Route

Par décret rendu par le Président de la République le 25 septembre 1932, l'article 10 du Code de la Route est modifié comme suit :

Art. 10. — Bifurcations, croisées de chemins et carrefours. Obligations de céder le passage.

Tout conducteur de véhicules ou d'animaux, abordant une bifurcation ou une croisée de chemins, doit annoncer son approche et vérifier que la voie est libre, marcher à allure modérée et serrer sur sa droite, surtout aux endroits où la visibilité est imparfaite.

Aux bifurcations, croisées de chemins et carrefours, tout conducteur est tenu de céder le passage à un autre conducteur venant par une voie située à sa droite.

Par exception à la règle prévue au précédent alinéa, en dehors des agglomérations, tout conducteur, abordant une voie à grande circulation et ne se trouvant pas lui-même sur une voie de cette catégorie, est tenu de céder le passage aux véhicules qui circulent sur la voie à grande circulation.

Des décrets rendus sur le rapport des ministres des travaux publics et de l'intérieur publiés au « Journal Officiel », détermineront les voies à grande circulation. Un délai minimum de deux mois devra s'écouler entre la publication de ces décrets et leur mise en application.

La nature et le mode d'établissement des signaux ou indications par lesquels ces voies seront annoncées aux usagers seront fixés par des arrêtés pris en commun par les ministres des travaux publics et de l'intérieur.

Art. 2. — Jusqu'au 1^{er} avril 1933, aucune modification n'est apportée aux règles de priorité de passage actuellement en vigueur.

Art. 3. — Les ministres des travaux publics et de l'intérieur sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal Officiel de la République française.

La nomenclature des voies à grande circulation est relatée au Journal Officiel du 5 octobre 1932, pages 10764 et suivantes.

No reformez pas ce journal sans avoir parcouru nos petites annonces des « OFFRES ET DEMANDES ». L'une d'elles peut vous intéresser.



CONCOURS DE POULINIÈRES

Concours de Machecoul

POULINIÈRES SUITEES

(Type Sella)

Le premier chiffre est celui de la prime, le second celui de la prime au poulinier.

1.200 fr., Jaumâtre François, Machecoul, pour Sédicant; 1.100 fr., plus 500 fr., Porchet Ferdinand, Saint-Jean-de-Boiseau, pour Belle-Princesse; 1.100 fr., Michaud Henri, Machecoul, pour Fatma-la-Brume; 1.100 fr., plus 500 fr., Langlois Henri, Machecoul, pour Déesse; 1.000 fr., plus 500 fr., Michaud Armand, Machecoul, pour Vénus; 1.000 fr., plus 200 fr., Gouy-Bachelier, Saint-Jean-de-Boiseau, pour Colombine; 1.000 fr., plus 200 fr., Soliman Jules, Le Pellerin, pour Quillette; 900 fr., plus 500 fr., Tournoux J.-M., Machecoul, pour Sirène; 900 fr., plus 100 fr., Grosseau Antoine, Machecoul, pour Alliance; 900 fr., plus 500 fr., Soliman Jules, précité, pour Duchesse; 850 fr., plus 100 fr., Porchet Ferdinand, précité, pour Tante-Belle; 850 fr., plus 500 fr., Porchet Constant, Saint-Jean-de-Boiseau, pour Grenade; 700 fr., plus 300 fr., Fillard Auguste, Rouans, pour Ostende; 700 fr., plus 500 fr., Chauvet Auguste, Frossay, pour Vivace; 650 fr., plus 400 fr., Dossot, Rouans, pour Savoie; 650 fr., plus 200 fr., Chantepierre Pierre, Saint-Jean-de-Boiseau, pour Quillette; 600 fr., plus 200 fr., Veuve Leduc, Machecoul, pour Énergie; 600 fr., plus 100 fr., Michaud Henri, Machecoul, pour Églantine; 550 fr., plus 500 fr., Boucard René, Le Pellerin, pour Touraine; 550 fr., plus 200 fr., Morantin Michel, Frossay, pour Dragonne; 550 fr., plus 300 fr., Jaumâtre François, Machecoul, pour Girondo; 500 fr., plus 500 fr., Guillard Louis, Machecoul, pour Bichette; 500 fr., plus 500 fr., Bouteau J.-M., Rouans, pour Reine; 500 fr., plus 500 fr., Poir Louis, Frossay, pour Quillette; 500 fr., plus 500 fr., Gouy-Bachelier, précité, pour Une-Image; 500 fr., plus 500 fr., Collin Louis, Vuc, pour Unité; 450 fr., plus 300 fr., Lucas Joseph, Frossay, pour Durandale; 450 fr., Leray Joseph, Le Pellerin, pour Polissière; 450 fr., plus 300 fr., Dolbeau Auguste, Machecoul, pour Tulipe-VI; 450 fr., plus 300 fr., Lucas Joseph, précité, pour Gaudin; 400 fr., plus 300 fr., comte de Durfort, Saint-Hilaire-de-Chalons, pour Opélie; 400 fr., plus 250 fr., Potereau Félix, Machecoul, pour Germaine; 400 fr., plus 100 fr., Guillard Louis, pour Carmen; 400 fr., plus 250 fr., Simon François, Saint-Même, pour Délicie; 400 fr., Grosseau Antoine, Machecoul, pour Fatma; 400 fr., Porchet Ferdinand, Vuc, pour Faridondou; 400 fr., plus 150 fr., Leclerc François, Rouans, pour Ursule; 400 fr., plus 300 fr., le même, pour Frivole; 400 fr., Lucas Joseph, Frossay, pour Frac; 300 fr., plus 100 fr., Veuve Beillevet, Saint-Mars-de-Coutais, pour Amazone; 300 fr., plus 100 fr., Guinet Charles, La Montagne, pour Bertha.

POULINIÈRES SUITEES

(Type Cob)

400 fr., Chauveion Elie, Le Pellerin, pour Dofle; 500 fr., Brunet J.-M., Rouans, pour Capsule; 400 fr., plus 150 fr., Jaumâtre François, Machecoul, pour Dofle; 500 fr., Gravouil Louis, Machecoul, pour Éléante; 300 fr., Bady Auguste, Rouans, pour Gaudin; 250 fr., Boué Julien, Rouans, pour Fauvette; 250 fr., Lucas François, Rouans, pour Buire; 200 fr., Veuve Averty, Saint-Cyr-en-Retz, pour Abeille; M. H., Chauvet Pierre, Frossay, pour Rigolito; M. H., 250 fr., Brisard Pierre, Le Clion, pour Belle; M. H., Boureau Pierre, Vuc, pour Rouanne.

POULINIÈRES NON SUITEES

700 fr., Charles Chiché, Le Pellerin, pour Glanceuse; 600 fr., Constant Porchet, précité, pour Déesse; 600 fr., Henri Langlois, précité, pour Allée; 600 fr., Ferdinand Porchet, précité, pour Princesse; 500 fr., Henri Michaud, Machecoul, pour Bouvine; 500 fr., Auguste Soliman, précité, pour Vénitienne; 450 fr., Marcel Chauvet, Le Pellerin, pour Beauté-du-Diable; 400 fr., Constant Porchet, précité, pour Fortunée; 400 fr., Henri Dossot, précité, pour Gazelle; 350 fr., Constant Porchet, précité, pour Étoile; 350 fr., Rogatin Lucas, Frossay, pour Farandole; 350 fr., Augustin Chauvet, Le Pellerin, pour Tendresse; 350 fr., Auguste Bady, précité, pour Favorite; 350 fr., Jean Beillevet, Saint-Même, pour George; 300 fr., Donatien Pédion, La Limonzière, pour Chérie; 250 fr., Albert Chauvet, Le Pellerin, pour Frivole; 200 fr., Michel Amiard, Saint-Pazanne, pour Duchesse; 200 fr., Henri Langlois, Machecoul, pour Quotidienne; 200 fr., Henri Mainguy, Rouans, pour Fragile; 200 fr., J.-M. Brunet, Rouans, pour Unité; 200 fr., Francis Avenard, Frossay, pour Enjoliveuse; 200 fr., François Doucet, Rouans, pour Fauvette; 200 fr., Pierre Bataud, pour Tosca; 200 fr., Pierre Lucas, Frossay, pour Étoile; 200 fr., Alfred Vilaine, Vuc, pour Cérés; 200 fr., Paul Frossay, pour Giselle; M. H., Jean Beillevet, Saint-Même, pour Chopine.

POULINIÈRES NON SUITEES

(Type Cob)

300 fr., Henri Grivaud, Saint-Même, pour Épatante; 200 fr., Jean Erard, Rouans, pour Écarlate; 200 fr., Joseph Epervier, pour Brunette. Dans l'ensemble, un beau concours. Les juments non suitees étaient nombreuses. Ce fut est dû, paraît-il, à la température peu favorable à la fécondation l'an dernier. Beau lot de poulinières, où nous trouvons encore et nous disons malheureusement trop de légères. La vieille race du demi-sang disparaît et pourtant ! Néanmoins, nous avons remarqué quelques beaux sujets, produits de Lamondise et Pétis. En plus gros, les Saumais qui ne sont pas les mauvais, au contraire. En résumé, bonne journée pour notre élevage, qui a grand besoin d'être soutenu. (A suivre)

COMBIEN AVEZ-VOUS PRÉSENTÉ DE NOUVEAUX ADHÉRENTS AU SYNDICAT ?

Association Générale des Producteurs de Viande

Posons une fois de plus la question : la demande peut-elle s'améliorer, et comment ?

Les derniers marchés de la Villette ont démontré que les premiers froids avaient produit leur effet habituel ; non que les cours aient repris, mais des arrivages plus importants ont été absorbés sans trop de difficultés, signe de besoins plus grands.

Une certaine baisse des prix de détail à Paris (l'indice de la boucherie est ramené de 667 en juin à 571 en septembre) jointe à des initiatives publicitaires d'un certain nombre de bouchers, ont évidemment contribué à cette amélioration relative, due aussi sans aucun doute à ce qu'à cette époque tous les Parisiens ont regagné Paris.

Nous venons de faire allusion aux prix de détail. Il nous semble particulièrement intéressant de faire remarquer, à ce propos, l'éclatante confirmation que vient de recevoir notre thèse souvent opposée à celle des bouchers, et qui est la suivante : « si la boucherie appliquait plus complètement la baisse, elle vendrait beaucoup plus, n'y perdrait rien, et donnerait satisfaction aux producteurs comme aux consommateurs. »

Des exemples récents l'ont démontré de façon irréfutable.

M. Louis Aveline, herbager près de Nogent-le-Rotrou, débite ses bœufs dans cette localité depuis quelques semaines au lieu de les vendre sur pied. Ses prix sont, évidemment, très inférieurs à ceux pratiqués par les bouchers locaux. Résultat : alors qu'auparavant ces derniers, réunis, débitaient au total huit ou neuf bœufs par semaine, M. Aveline, seul, en fait onze et les écoule avec la plus grande facilité, surtout en ce qui concerne la « basse ».

Grâce aux bas prix, des gens qui n'avaient pas mangé de viande depuis de longs mois ont pu en acheter et, d'un seul coup, la consommation locale a fait un bond en avant.

Une tentative analogue à Chartres, tout à fait récente, s'annonce de la même façon.

Enfin, à Laval, l'initiative déjà signalée de M. Malin, herbager, a provoqué en ville une baisse de prix de détail, dont les bouchers, après de nombreuses récriminations, ont fini par s'accommoder, leur volume de ventes ayant augmenté en proportion.

L'excuse bien connue invoquée par la plupart des bouchers, en province comme à Paris, pour freiner la baisse, excuse que nous avons toujours discutée dans son principe tout en constatant ses répercussions mathématiques, ne doit donc plus nous être opposée.

Il est prouvé que la demande augmente quand les prix baissent, même (avec certaines réserves) pour les bas morceaux.

Nous avons signalé l'effort collectif de propagande, décidé par la boucherie parisienne, pour faire connaître au public la baisse des prix de la viande depuis deux ans.

Cette baisse ressort en moyenne à 20 0/0.

Cette différence substantielle doit être connue du consommateur et l'inciter à acheter davantage. C'est le but de la propagande qui va s'intensifier incessamment.

Mais — nous y revenons parce que, plus que jamais, la question est capitale — cet effort indispensable doit s'accompagner d'un ajustement plus étroit des prix pratiqués, ajustement qui est encore possible dans beaucoup de cas.

Le Gouvernement vient — on le sait — de créer une commission de surveillance des prix destinée à contrôler la régularité de l'écart gross-départ.

L'Association Générale des Producteurs de viande lui apportera, en ce qui la concerne, son concours le plus entier.

CONFEDERATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE FRUITS A CIDRE

MARCHÉ DES POMMES

La campagne est entrée dans son plein et les transactions sont assez suivies pour que se dégagent des cours sur lesquels on puisse se fonder.

Voici, par région, les cours connus :

Pays d'Auge. — Conformément à nos prévisions, la récolte atteint à peine un quart d'année. Il y a très peu d'offres et la campagne se terminera de bonne heure. Les cours pratiqués oscillent de 330 à 360 fr. et sont fermement tenus. Les vendeurs discutent les prix et préfèrent ne pas vendre que de laisser fléchir les prix.

Manche. — La récolte est inférieure aux besoins locaux, mais les prix sont moins bien tenus que dans le Calvados. Les pommes se vendent de 280 à 300 francs. Néanmoins la tendance, vu les besoins, est ferme.

Orne et Sarthe. — La récolte est médiocre. La cidrerie et la distillerie maintiennent une demande active et la tendance est plutôt ferme. Les cours se tiennent de 270 à 320 francs. Le marché a été influencé défavorablement, mais temporairement par une violente tempête qui a abattu beaucoup de fruits.

Ille-et-Vilaine. — La récolte ne couvre pas les possibilités d'utilisation du département. Les cours sont fermes et varient de 300 à 350 fr. Le marché est bien tenu.

Côtes-du-Nord. — La récolte ayant déçu les espoirs, les prix sont fermement tenus de 350 à 400 francs en moyenne.

Seine-Inférieure, Oise. — La récolte est dans l'ensemble d'une bonne moyenne, surtout dans le Nord de la Seine-Inférieure et aux confins de l'Oise. Mais les cours sont inférieurs à ceux des autres régions. On cote seulement de 250 à 280 fr.

ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE

I. LES CAUSES DE LA CRISE

a) Importance de la récolte. — Récolte abondante, qui reste nettement inférieure à celle de 1929. Les rendements, parfois très élevés localement, sont beaucoup moins uniformes qu'il y a trois ans.

La récolte 1932, importante, n'atteint certainement pas les estimations fantaisistes lancées pour appuyer des manœuvres de baisse.

b) Besoins réduits. — Le retard des moissons dans la moitié méridionale de la France a réduit de trois semaines à un mois la durée effective de la campagne présente. La consommation, qui semble avoir été inférieure à la normale cet été, a fléchi dans l'ensemble par rapport aux années précédentes : la moins bonne qualité du pain, son prix trop élevé par rapport au blé, le chômage, l'abondance de la récolte de pommes de terre, autant de raisons à la sous-consommation du pain.

Cette réduction de la consommation, d'ailleurs impossible à chiffrer, coïncidant avec une récolte abondante, fait apparaître un déséquilibre provisoire entre les disponibilités et les besoins.

c) Besoin d'argent très aigu à la culture. — Après deux mauvaises récoltes, avec le marasme général agri-

cole provoqué par une baisse profonde de tous les principaux produits, alors que les prix de revient en culture ne baissent qu'à peine, la culture avait au début de la campagne un besoin impérieux de vendre pour se procurer l'argent qui lui était nécessaire.

d) Politique d'achat au ralenti des acheteurs. — Très nettement, surtout pendant les deux premiers mois de la campagne, les acheteurs, particulièrement les gros acheteurs, ont poursuivi une politique d'approvisionnement au jour le jour. Ce ralentissement de la demande a accentué le déséquilibre apparent entre ressources et besoins.

e) Campagne de démoralisation. — Une campagne violente a été menée par certaines feuilles commerciales, à la solde des baissiers, pour démontrer la culture et la pousser à précipiter ses ventes. Cette campagne a été diffusée sur tous les marchés de province par la foule des acheteurs. L'appréhension de cette campagne, son caractère systématique et de mauvaise foi fait apparaître non seulement le désir de pousser à l'effondrement des cours, mais aussi de diviser les forces agricoles en discréditant les organisations professionnelles. Au profit de qui ? Le dessous des cartes apparaît trop clairement.

II. LA PROTECTION DU MARCHÉ

Contrairement à la campagne 1929-1930, la situation du marché au début de cette campagne était saine et sa défense contre la crise mondiale solide assurée.

En 1929, à la grosse récolte s'ajoutait un report considérable. Les importations n'étaient pas entravées et les fraudes de l'admission temporaire surchargeaient notre marché de blés exotiques.

En 1932, le report était réduit au minimum, malgré l'entrée en fin de campagne d'une certaine quantité de blés canadiens, dans les conditions exposées par notre dernier bulletin. Le régime des permis d'importation strictement appliqué, a réduit les entrées nouvelles d'exotiques à moins de 2 %. Les entrées en admission temporaire infiniment plus réduites qu'autrefois sont bien compensées par des sorties de farines panifiables. Malgré une aggravation formidable de la crise mondiale depuis 1929 (chute des prix de 60 %) notre marché est bien défendu contre le blé étranger.

Enfin, la réforme de la Bourse accomplie en 1930, et complétée par l'action permanente du Service de Représentation a supprimé les excès scandaleux dont la culture a tant souffert en 1929-1930.

L'ORGANISATION D'UN REPORT DE 6 MILLIONS DE QUINTAUX

Pour toutes les raisons indiquées plus haut, l'équilibre est provisoirement rompu entre l'offre et la demande.

Il faut rétablir cet équilibre. Certaines mesures déjà prises ne peuvent avoir une influence immédiate.

Il était nécessaire d'intervenir d'une façon plus directe.

En 1929-1930, campagne beaucoup plus chargée que la campagne présente, l'exportation de quelques 5 mil-

lions de quintaux de blé a permis de sauver la situation.

L'aggravation de la crise mondiale fait que la même mesure se heurterait à de bien plus grandes difficultés et nécessiterait des droits bien plus élevés, et plus difficiles à obtenir en raison de la situation budgétaire. Or, il faut aller vite.

L'objectif : soustraire du marché une quantité de blé qui pèse provisoirement sur lui. De là l'idée d'organiser le report sur la campagne prochaine de 6 millions de quintaux.

Cette opération n'a aucun rapport avec le stockage spéculatif tel qu'il a été pratiqué, soit par le Canada, soit par les États-Unis.

Ces deux pays, normalement gros surproducteurs et exportateurs, ont essayé de vaincre la surproduction mondiale en accumulant des stocks d'années en années plus importants. Tentative chimérique qui devait fatalement se terminer mal.

La France, au contraire, est normalement déficitaire et importatrice. La moyenne de ses importations nettes de blés pour la consommation ressort, pour les cinq dernières campagnes, à près de 11 millions et demi de quintaux.

L'expérience montre que l'éventualité de deux grandes récoltes successives est tout à fait exceptionnelle. On le conçoit, quand on songe au concours de circonstances atmosphériques favorables qu'il faut pour provoquer une forte récolte.

Dans ces conditions, l'idée d'équilibrer les résultats variables de la production d'une année sur l'autre, pour importer moins de blés exotiques en année déficitaire est certainement celle qui répond le mieux à la situation d'un pays normalement importateur comme le nôtre.

POUR DÉFENDRE LE MARCHÉ DU BLÉ

Bénéficiez des Primes de Report

En allégeant le marché, on rétablira l'équilibre entre l'offre et la demande ; on relèvera les cours. Ainsi, les producteurs en bloquant une petite partie de la récolte, vendront le reste à meilleur prix.

Une prime de 0 fr. 60 à 1 fr. 10 par quintal environ sera allouée aux producteurs, membres de groupements agricoles, qui s'engageront à conserver une partie de leur récolte (de 10 à 500 quintaux) jusqu'à la prochaine campagne.

Signez « l'engagement de report », que vous remettrez à votre groupement.

C'est lui qui se chargera de toutes les formalités vis-à-vis du Ministère de l'Agriculture, qui encaissera les primes à l'expiration du contrat, et vous les restituera.

Avec l'A.G.P.B. tous les groupements agricoles sont prêts à organiser le report immédiatement.

Il faut faire vite pour briser la spéculation baissière.

Profitez de la mesure prise pour vous aider.

Sans difficulté, vous avez le moyen efficace de défendre votre blé.

Le sort du marché est entre vos mains.

Souscrivez l'engagement de report ci-dessous :

ENGAGEMENT DE REPORT

Je soussigné

Membre du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure,

département

demeurant à

ayant récolté une quantité totale approximative de

sur

Hectares, m'engage à conserver un stock de

quintaux (en toutes lettres) jusqu'au 30 septembre 1933,

dans les conditions prévues au Cahier des Charges du 12 octobre 1932.

Ledit stock sera conservé en gerbes ou en grains à :

Commune de

au lieu dit

Je m'engage à présenter ce stock à tout contrôle des agents de

l'Administration habilités à cet effet ou du groupement agricole dont je

suis membre.

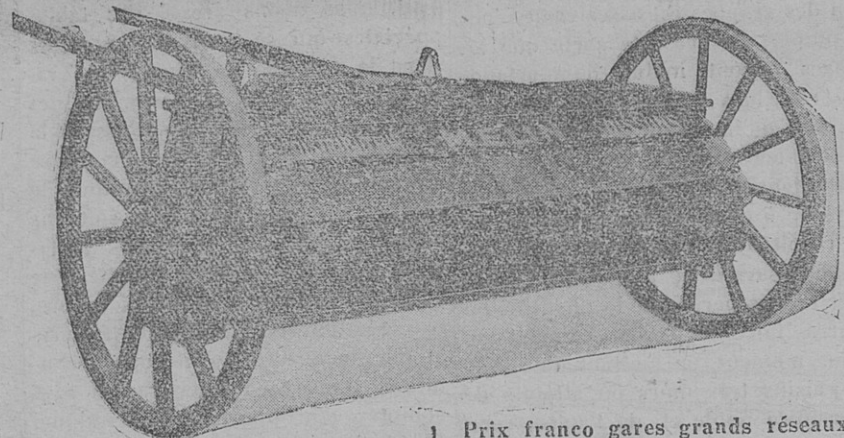
Le

(Signature)

NOTA. — Le présent engagement doit être consenti pour une quantité minimale de 10 quintaux, ou par multiple de 10 quintaux et jusqu'à une quantité maximale de 500 quintaux. Il ne peut être consenti pour une quantité supérieure à 50 % de la récolte du déclarant sauf dans le cas où celle-ci serait inférieure à 20 quintaux. Les engagements de report seront joints à la demande de contrat remise au directeur des services agricoles et conservés par lui jusqu'à l'expiration des contrats.

Machines Agricoles

Distributeurs d'Engrais



Modèle courant. Commande du fond mouvant par un seul arbre. Bonne construction.

Larg. d'épandage : 1^{re} 50... 1.940 fr.
— — — 1^{re} 75... 1.970 fr.
— — — 2^{me} ... 2.000 fr.

Supplément pour carter à bain d'huile des deux côtés : 100 francs.

Les Rétro-Force

Nouveaux instruments agricoles permettant d'effectuer à bras, rapidement et sans fatigue, toutes les opérations culturales (binages, sarclages, buttages, petits labours, etc.). La composition des pièces varie suivant le genre de travaux à exécuter.



PRIX DES APPAREILS COMPLETS

Rétro-Force N° 1
Pour betteraves et plantes sarclées en grande culture..... 327 fr.

Pour vignes et pépiniéristes..... 361 »
Pour maraîchers ou amateurs..... 499 »
Pour grande culture maraîchère..... 719 »

Rétro-Force N° 3
pour petite culture et amateurs

Appareil de traction avec clié, 5 socs cultivateurs, 4 socs briseurs, soit dix pièces..... 150 fr.
Prix départ lieu de fabrication
Nous consulter pour conditions et autres combinaisons de ces appareils. Modèle visible au Syndicat.

FILS DE FER ET RONCES : Nous consulter.

Cuiseurs

Cuiseurs en tôle d'acier de 3^e m/m, les plus simples, les plus solides. Les matières alimentaires, pour le bétail, se cuisent en utilisant l'eau qu'elles renferment et que la vapeur porte à ébullition. D'un nettoyage facile, d'une sécurité absolue, l'appareil se bascule très facilement, sans le soulèvement.

Contenance en litres	Prix en francs	Prix avec cuve galvanisée
N° 1	50	365 fr.
2	65	455 »
3	80	505 »
4	100	570 »
5	125	625 »
6	150	685 »
7	200	760 »

Modèles plus grands sur demande. Ces prix s'entendent départ usine. REMISE à nos adhérents.

Broyeurs de Pommes de Terre

Indispensable dans toutes fermes. Bâti bois : grille 32^{cm} x 18^{cm}... 95 fr.
Bâti fonte : grille 36^{cm} x 18^{cm}... 120 »
Sur demande, avec volant, majoration de 20 francs. Broyeurs sans pieds, réduction de 10 francs.
Prix départ usine et remise aux adhérents.

Grillages

Toutes dimensions. Nous consulter en précisant hauteur et mailles.

Cultivateurs

A dents flexibles et socs reversibles ordinaires, dents plates ou étranglées et pièces de renforcement des traverses extérieures.

MODELE REGULAR, dents intérieures, sur 3 traverses :

Avec avant-train à vis à 1 roue :	Largueur	1 levier	2 leviers
5 dents.....	0 ^m 90	310 fr.	325 fr.
7 —	0 ^m 90	325 »	340 »
9 —	1 ^m 30	375 »	390 »
11 —	1 ^m 60	420 »	

Avec avant-train à vis à 2 roues :	Largueur	4 leviers	2 leviers
5 dents.....	0 ^m 90	330 fr.	345 fr.
7 —	0 ^m 90	345 »	360 »
9 —	1 ^m 30	395 »	410 »
11 —	1 ^m 60	445 »	

MODELE VIGNERON, dents montées sur 4 rangs, dont deux dents travaillant derrière les roues, mêmes prix que ci-dessus.

Pour les cultivateurs à dents et au-dessus, nous recommandons l'avant-train à 2 roues et 2 leviers.

Remise à nos adhérents et bonification de transport

Herses articulées en Z

Herses à 3 flèches par compartiment. Entièrement en acier livrées avec barres d'assemblage, voiles d'attelage chaînettes centrales d'articulation.

Dents de :	13 ^m	15 ^m	17 ^m
2 comp., 30 dents.	44 k.	60 k.	69 k.
3 comp., 45 dents.	68 k.	92 k.	106 k.
4 comp., 60 dents.	92 k.	124 k.	143 k.

Prix du kilo : 2 fr. 70, départ usine. Remise à nos adhérents.

Tous autres modèles de herses à 2 et 4 flèches par compartiment.

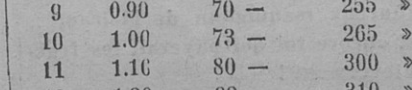
Herses Canadiennes

à patins, simples, robustes, à dents renforcées et étranglées :

Nombre de dents	Largueur de travail	Poids	Prix avec manèges sans roue
5	0.60	47 ki	172 fr.
7	0.70	59 —	210 »
9	0.90	70 —	255 »
10	1.00	73 —	265 »
11	1.10	80 —	300 »
12	1.20	82 —	310 »

Majoration pour 1 roue : 12 fr.
— — — 3 roues : 34 fr.

Prix départ. Remise aux adhérents et bonification de transport.



Rouleaux montés

En tôle d'acier, avec chaînes en fer, moyeux fonte et rayons fer plat. Grande robustesse. Ces rouleaux sont livrés avec limonière, ou, sur demande, avec timon. Ils peuvent aussi être munis d'un décrotoir et d'un siège.

Dispositif spécial, pour le graissage rapide des moyeux intérieurs.

A technical drawing of a mechanical device, likely a pump or engine component. It features a long horizontal shaft or cylinder. On the right end, there is a handle or lever mechanism. On the left end, a small vertical rod or piston is visible. The drawing is a line illustration, showing the internal structure and components of the device.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 17 Octobre 1932

ANIMAUX	Amènes	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	3.698	3.500	7 »	6 10	4 90	7 80	4 20	3 35	2 45	4 83
Vaches.....	1.818	1.700	6 80	5 60	4 40	8 10	4 08	3 08	2 20	5 18
Taureaux.....	444	420	5 90	5 »	4 70	6 70	3 55	2 75	2 35	4 45
Veaux.....	1.930	1.800	10 10	8 10	6 50	11 80	6 05	4 60	3 57	7 30
Moutons.....	17.684	17.500	15 30	10 10	8 20	16 90	7 65	4 70	3 60	8 45
Porcs.....	2.602	2.602	11 14	10 28	7 86	11 42	7 80	7 20	5 50	8 00

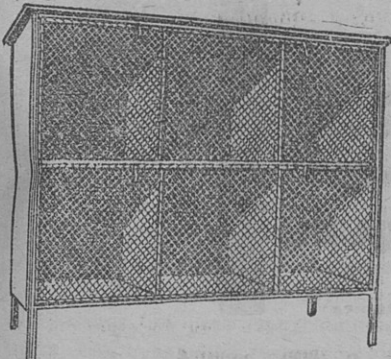
Du Jeudi 20 Octobre 1932

Bœufs.....	1.564	1.500	6 90	6 10	4 90	7 60	4 15	3 35	2 45	4 70
Vaches.....	783	750	6 70	5 70	4 50	7 90	4 02	3 13	2 25	0 55
Taureaux.....	264	250	5 80	4 90	4 60	6 60	3 48	2 70	2 30	3 72
Veaux.....	1.399	1.300	10 20	8 10	6 60	11 90	6 12	4 14	3 63	7 37
Moutons.....	8.507	8.000	15 10	9 90	8 17	9 55	4 65	3 68	6 00	0 00
Porcs.....	2.039	2.039	10 86	10 14	7 72	11 28	7 60	7 10	5 40	7 90

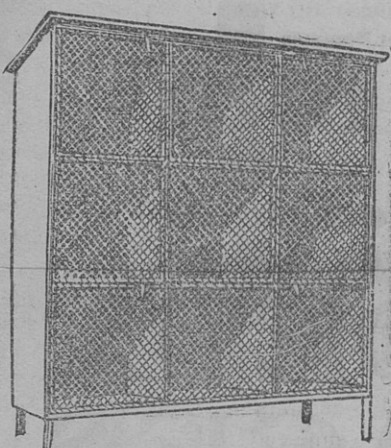
Clapier pratique

Nous pouvons fournir à nos adhérents un nouveau clapier pratique, solide et économique. Armature entièrement en acier. Peinture deux couches de produit antirouille qui assure une préservation très longue des fers. Portes grillagées en fort fil galvanisé n° 8. Entourage en fibrociment épais et de bonne qualité absolument imputrescible. Cloisons également en fibrociment et démontables pour agrandissement des cases.

6 cases de 0^m50x0^m55x0^m70
Prix : 395 francs



9 cases de 0^m52x0^m53x0^m70
Prix : 545 francs



Pour les particuliers et petits éleveurs, nous pouvons fournir un type 2 cases à 150 francs, ou 4 cases à 280 francs.

Tous ces prix s'entendent rendus franco, gare de nos adhérents, et remise syndicale.
Devis spéciaux et constructions de tout poulailler et volières sur demande. S'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

Toutes les fourrures
Rien que les fourrures

PECHA
La plus grosse spécialité de tout l'Ouest

GRAND PRIX, NANTES 1924
11 Médailles et Diplômes d'Honneur

AU TIGRE ROYAL 11, R. d'Orléans
NAT 125

Cours des Bois

REGION OUEST, CENTRE - OUEST
(Bretagne, Normandie, Anjou, Limousin, Charentes)

Bois feuillus. — Acacia, 50 à 100; châtaignier (sciage), 60 à 125; chêne: premier choix menuiserie et chérisserie, 80-120, 85 à 160; 120-160, 130 à 200; 160 et plus, 180 à 250; deuxième choix charpente et wagonnage, 80-100, 60 à 120; 120-160, 90 à 160; 160 et plus, 125 à 200; chêne champêtre, 70 à 150; frêne qualité charbonnage, 70 à 180; hêtre (de futaie), 80-120, 45 à 80; 120-160, 60 à 100; 160 et plus, 70 à 120; de taillis sous futaie, 80-120, 25 à 70; 120-160, 50 à 80; 160 et plus, 60 à 90; mérisier, 50 à 80; noyer, 100-150, 200 à 300; 150-200, 250 à 400; 200 et plus, 300 à 600; orme franc, 40 à 120; orme torillard, 50 à 130; peuplier (qualité déroulage), 100 à 140;

Bois résineux. — Epicéa (sciage) charpente, 35 à 45; pin maritime sciage, 30 à 45; mines, 25 à 35; pin sylvestre sciage, 30 à 45; mines, 30 à 40; sapin charpente, 35 à 55.

Les cours ci-dessus s'entendent au mètre cube grume, dit « réel », il ne sont pas absolus et peuvent varier d'une région à l'autre suivant la qualité des bois, leur renommée, leur provenance, leur grosseur, leur hauteur, l'offre et la demande, la distance des gares, etc. Ils s'entendent pour l'arbre de toute sa hauteur jusqu'à découpe normale « loyale et marchande ».

(1) Le prix des bois de mines feuillus s'entend au mètre cube réel et sur pied.
(2) Le prix des bois de feu s'entend au stère et non au mètre cube réel.

Comment ne jamais brûler les Semences de Blé

Il n'est pas de progrès qui n'apporte avec lui quelque inconvénient. C'est ainsi que les battues actuelles à grand rendement ont l'inconvénient, surtout en années sèches, d'échauffer légèrement les grains. Or, tout grain fissuré, même légèrement, lorsqu'on le traite contre la carie par le sulfate de cuivre, est irrémédiablement brûlé si on ne prend pas les plus grandes précautions.

La faculté germinative des semences peut se trouver ainsi réduite de 25 à 30 % et la vitalité des grains qui germent sensiblement diminuée. (« Bulletin de l'Académie d'Agriculture », 4 Bulletin 1929).

Le mieux que l'on puisse conseiller aux agriculteurs est d'avoir recours au traitement par la Poudre Saint-Eloi, souveraine contre la carie des céréales, qui a cette supériorité de ne jamais brûler les grains même très fissurés.

FUTAILLES à vendre, Porto, Rhum, barriques, 1/2 muids. Tonnes à cidre. Barriques neuves. Prix int. GUILLOT, 8, rue du Bourget, Nantes. Tél. 114-53.

Mélanges d'Engrais

Conservez ce tableau, il vous rendra service.

Vous pouvez mélanger :

Le superphosphate et le sulfate d'ammoniaque;
Le superphosphate et le sulfate de potasse;
Le superphosphate et le plâtre;
Le superphosphate et le nitrate de soude;
Le superphosphate et le nitrate de chaux;
Le nitrate de soude et le chlorure de potassium;
Le nitrate de soude et la sylvinité;
Le nitrate de soude et le sulfate de potasse;
Le sulfate d'ammoniaque et le chlorure de potassium;
Le sulfate d'ammoniaque et la sylvinité;
Le sulfate d'ammoniaque et le sulfate de potasse;
Le nitrate de chaux et le chlorure de potasse;
Le nitrate de chaux et le chlorure de potassium;
Le nitrate de chaux et la sylvinité;
Le nitrate de chaux et le sulfate de potasse;
Le chlorure de potassium et le sulfate d'ammoniaque;
La sylvinité et le sulfate d'ammoniaque;
La cyanamide et les scories, au moment de l'emploi;
La cyanamide et les phosphates naturels, au moment de l'emploi;
La cyanamide et la poudre d'os, au moment de l'emploi;
La cyanamide et les sels de potasse, au moment de l'emploi.

Quant au plâtre, on peut le mélanger à n'importe quel engrais, pourvu qu'il soit très sec. Le plâtre cru absorbant moins l'humidité que le plâtre cuit, c'est le plâtre cru qu'il faut préférer.

Ne mélangez jamais :

Le sulfate d'ammoniaque avec la chaux;
Le sulfate d'ammoniaque avec les scories.
Le sulfate d'ammoniaque avec le nitrate de chaux.
La cyanamide avec le superphosphate;
La cyanamide avec le potasse.
La cyanamide avec le sulfate de fer;
Le superphosphate avec les scories.
Le superphosphate avec le nitrate de chaux.
Les phosphates précipités avec le sulfate d'ammoniaque;
Les phosphates finement moulus avec le sulfate d'ammoniaque;
Les phosphates précipités avec les sels ammoniacaux;
Les phosphates finement moulus et le superphosphate;
La chaux et le superphosphate;
La chaux et les phosphates finement moulus.

Chemin de Fer Paris à Orléans

Billets Spéciaux à Prix Réduits POUR SAINT-NAZAIRE

à l'occasion du lancement du paquebot « Super-Ile-de-France »

Des billets d'aller et retour comportant une réduction de 40 % sur le double du prix des billets simples seront délivrés pour Saint-Nazaire par les gares d'Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, Nantes, Vannes, Lorient et Quimper.

Ces billets seront valables à partir du vendredi 28 octobre à midi jusqu'au dernier train du lundi 31 octobre 1932. Les bagages à main seront seuls admis.

DEMANDES

86. — Cultivateur-vigneron célibataire demandé, muni très bonnes références. S'adresser Bureau du Syndicat.

90. — On demande un jeune homme pour faire un jardin et conduire une auto. S'adresser au Syndicat.

100. — On demande une domestique de 16 à 30 ans, pour maraîcher banlieue de Nantes. M. Maurice Thébaud, maraîcher, 9, route de Sainte-Luce, Nantes.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes

Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

87. — Vignobles et pépinières des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés : Seibel Blanc 4986, 5409; Coudère 13; Seibel Rouge 4643, 5437, 5455, 5487, 6905, 7053, 8745, 3748, 8916; Baco Rouge, très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité. Authentique garantie. S'adresser à Auguste Terrien, viticulteur à la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

88. — Tonnes, barriques, futailles en tous genres, M. Henri Charon, 36, quai Malakoff, Nantes.

194. — A louer, ferme de 4 hect. 72, sans prix de ferme, mais fourniture légumes et main-d'œuvre, petit jardinage et 2 à 4 hectares de vignes à moitié fruits. S'adresser au Syndicat.

208. — A vendre, beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, Viticulteur-Pépiniériste, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

209. — Champagne de Verzenay. Vin garanti d'origine du 1^{er} grand cru de Champagne. Expédition tarif colis agricole par caisse de 12, 15, 18, 20, 25, 30 bouteilles. Prix très intéressants, emballage et droits de régie compris, gare départ. Echantillons et renseignements au Syndicat.

209 bis. — A vendre, crémence, débit 150 litres, trois ans de service, bon état, cause achat crémence plus forte pour marche au moteur. S'adresser au Syndicat.

212. — Métairie de 14 hectares, à 20 kilomètres de Nantes, à louer à moitié fruits; cheptel fourni par le propriétaire. Ecrire à M. Morio, 1, boulevard Delorme, Nantes.

214. — A vendre barriques neuves et d'occasion, tous genres, très beau choix; demi-muids chêne et châtaignier; tonne à sulfater ou à purin. S'adresser chez Henri Lutz, tonnelier, Saint-Julien-de-Concelles.

215. — A vendre, bonne jument, 8 ans, apte à tous travaux, et une charrette fourragère. S'adresser à M. Auguste Lechat, chemin de la Haluchère, Douzon.

216. — A vendre, beaux plants d'arperges « Grosse hâtive d'Argenteuil », plants sélectionnés extra. S'adresser à M. Robert-Morice, à Sainte-Luce-sur-Loire.

217. — A vendre : 1^{re} Plusieurs fûts et barriques pour vin ou cidre, bon état. 2^e A vendre occasion, un beau chat siamois. S'adresser château de la Gaudinière, chemin de Longchamp, Nantes.

219. — A affermer à moitié fruits, ferme de 25 hectares, pour Toussaint 1933, en Petit-Mars. S'adresser au Syndicat.

PRIX-COURANT

Nous cotons les prix suivants sans engagement et sans variation.

Alimentation du Bétail

Brisesures de Riz..... 90 »
Farine de Manioc..... 102 »
Riz Saigon n° 1, par 100 kilos 95 »
Issues de riz..... 75 »
Remouillage de fèves (sacs 75 kilos)..... 60 »
Mais pour volailles (quantité importante, nous consulter)..... 85 »
Les 100 kilos logés sur wagons Nantes, Chantenay..... 105 »
« LE TITAN »..... 105 »
Farine alimentaire pour porcs et bovins..... 105 »
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay..... 105 »
Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.
Tourteaux Arachide « Armor » (cours) 105 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

Proviend « Sucraff » N° 1... 76 »
« Sucraff » N° 2... 73 »

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 %
avoine, 35 % mélasse..... 96 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucédanés, avoine, tourteaux) 98 »

ALIMENTATION DES PORCS

Optima pour engraissement des porcs..... 93 »
Optima pour porcelets et truies..... 146 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION DES BOEUFs VACHES ET VEAUX

Optima lait vert..... 80 »
Optima lait rouge..... 105 »
Optima pour engraissement des bœufs..... 97 »
Optima veaux élevage rouge..... 106 »
Les 100 kilos logés.
Optima veaux élevage vert..... 88 »
Les 100 kilos logés.
Optima farine lactée pour veaux, par sacs de 5 kilos. 14 »

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé..... 115 »
Grande Pondeuse..... 130 »
Farine de viande..... 180 »
Farine d'os alimentaire..... 87 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Proviend

Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 14 fr. la boîte, pris au Syndicat.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour pondeuses..... 135 »
Proviend « LAPOX » pour Lapins..... 120 »
Farine de Poisson supérieure..... 225 »
Viande extra..... 225 »
Coquilles huîtres..... 60 »
Sur wagon départ Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasse..... 86 »
Son mélassé Say, 50 %..... 103 »
Paille mélassée Say, 50 %..... 72 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.

Biscuits pour Chiens

Nous consulter.

Huiles Comestibles

Etablissements H. de la Tuilaye
HUILE D'OLIVE
Par estagnon de 5 litres..... 59 »
(logés franco gare)
Par estagnon de 10 litres..... 113 »
(logés franco gare).

HUILE « LA DELICATE »

5 litres, La Délicate, logés franco gare, 35 fr.

10 litres, La Délicate, logés franco gare, 66 fr.

5 litres, La Délicate, logés départ Nantes, 29 fr.

10 litres, La Délicate, logés départ Nantes, 57 fr.

28 litres, La Délicate, nus départ Nantes, 4 fr. 60 le litre.

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur..... 265 »
Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.

Savon Croix d'Or..... 270 »
Les 100 k. départ Nantes.

Si vous voulez une ONDULATION ELECTRIQUE INDEFINISSABLE garantie malgré la pluie...

chez CALLOCE

10, Rue Crébillon — NANTES

Vous aurez un travail soigné et consciencieux aux plus bas prix.

Petit Outillage

En vente seulement à nos bureaux à Nantes.

SECATEURS

Modèle ordinaire moyen, longueur 0^m20..... 10 »
A lame effilée et brouillon dé-saxé, longueur 0^m22 (recommandé)..... 13 90

EBRANCHEUR-RECEPEUR

A simple tranchant, étudié pour obtenir une coupe d'une grande netteté. Particulièrement indiqué pour la taille de la vigne.

Petit modèle 0^m55..... 27 »
Grand modèle 0^m80..... 29 50

ECHENILLOIR

Marque réputée, longueur 0^m37 25 »

Un demi-siècle d'expérience 1882-1932

HERNIE

DEPLACEMENTS D'ORGANES

Bien-être immédiat, soulagement complet, contention absolue, retour de la santé et des forces, tels sont les avantages assurés et garantis à toutes les personnes qui portent les Appareils brevetés de A. CLAVERIE de Paris.

Seuls, les Etablissements CLAVERIE peuvent s'enorgueillir d'une réputation universelle, fondée sur la reconnaissance de plusieurs millions de personnes traitées par eux et de la recommandation de 8.000 docteurs dans le monde entier.

Saint-Nazaire, Dimanche 30 octobre, Hôtel Messageries (rue Ville-ès-Martin).

Pontchâteau, lundi 31 (de 9 h. à 2 h.), Hôtel Terminus (Noblet).

« Traités de la Hernie » des « Varices » et des « Affections abdominales » Conseils et renseignements gratuits et discrètement

A. CLAVERIE, 234, faubourg Saint-Martin, PARIS

A l'occasion du CINQUANTAIRE des Etablissements CLAVERIE, réduction de 10 % sur le prix de tous les articles médicaux.

Main-d'œuvre agricole

Nous disposons actuellement de plusieurs ménages, maris jardiniers, vignes, etc...; femmes basse-cours, petits travaux. Quelques ménages agriculteurs. Egalement un jeune garçon de 14 ans, bonne santé, désirant faire apprentissage chez horticulteur ou maraîcher.

S'adresser à notre Service Main-d'Œuvre Agricole, 2, rue Scribe, Nantes.

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 24 octobre. — Nozay, Pontchâteau.

Mardi 25. — Bouans, Vallet, Varades, Montoir-de-Bretagne, Paulx.

Mercredi 26. — Châteaubriant, Saunay.

Jeudi 27. — Plessé, Ancenis, La Chapelle-Heulin.

Vendredi 28. — Fresnay, Guérande, Saint-Père-en-Retz, Clisson, Paulx, Saint-Nazaire.

Chemin de Fer de l'Etat

LE TRAIN DES ENGRAIS et des SEMENCES SELECTIONNEES

Pour la huitième fois, les Chemins de fer de l'Etat vont faire circuler sur leurs lignes leur train des engrais et des semences sélectionnées. Son itinéraire sera, cette fois, le suivant pour notre département :

Décembre : Le 13, Derval; le 14, Guémené-Penfao; le 15, Carquefou; le 16, Clisson.

A chacun des arrêts du train, une conférence sur l'emploi rationnel et rémunérateur des engrais sera faite par le Directeur des Services agricoles du Département. Au cours du circuit, treize tonnes de lots d'engrais pour essais seront, en outre, distribuées gratuitement, par voie de tirage au sort, aux visiteurs du train.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que, depuis son inauguration, en août 1929, le « Train des engrais » a déjà prospecté 160 centres différents et reçu la visite de plus de 80.000 cultivateurs.

Feuilleton du SYNDICAT DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE 20

Le Mystère de Malbackt

PAR MAX DU VEUZIT

Il continuait :

« Ma peine fut infinie. Je ne pouvais croire à une pareille catastrophe; mais après avoir consulté les plus célèbres médecins aliénistes, je dus reconnaître sa folie.

« On voulait me l'enlever pour l'enfermer dans un de ces asiles qui sont de véritables prisons, je résistai; je fis démarches sur démarches et je réussis à obtenir qu'on me le laissât... On exigea seulement de moi la promesse de le tenir écarté, afin qu'il ne put être une cause de danger pour son entourage.

« J'ai pu observer jusqu'ici cette prescription; nul ne s'est amusé de sa démence; il a vécu tranquille et bien soigné dans un endroit solitaire.

« Depuis un an, je me réjouissais; une amélioration sensible s'était produite dans son état et l'espoir sonnait son joyeux carillon à mon cœur de père.

« Voici huit jours que tout cela est changé... un mal mystérieux le ronge; il ne mange plus, ne remue plus et ne se

plaint pas. Assis toute la journée au fond de son fauteuil, les yeux demi-clos, il paraît insensible à tout ce qui l'entoure...

« J'ai fait venir hier un habile docteur qui l'a examiné attentivement :

« Grand danger... dépérissement très prononcé... faiblesse extrême que je constate sans en découvrir la cause », m'a-t-il dit. « Il faut de grands soins... une femme seule est capable de les donner intelligemment. Agissez promptement, a-t-il ajouté. »

« Et en me quittant, il ne m'a pas caché que je devais m'attendre à tous les dénouements...

« C'est horrible ! mon pauvre enfant ! s'il me fallait le perdre !... »

LA POLICE DU PHENIX-VIE EST LA PLUS AVANTAGEUSE

C. Française d'Assurances — Entreprise privée régie par la loi du 17 Mars 1905

Ses garanties hors de pair sont le gage privilégié de ses assurés

S'adresser : aux Agents généraux en Province ; au Siège Social : 33, rue Lafayette, à Paris



NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :

Nantes, le 20 octobre

Farine de froment.....	165
Blé nouveau, moralement sans ail, base 76 kil., Pêche- toille.....	106
Blé sans ail, base 76 kilos.....	107
Avoina grises ou noires (nouvelle récolte).....	80
Avoina bigarrées (nouvelle récolte).....	77
Sarrasin Bretagne (nouvelle récolte).....	77
Sarrasin Loire-Inférieure.....	79
Orge indigène (nouvelle récolte).....	70 à 71
Orge Marne (nouvelle récolte).....	190
Son bonne fabrication.....	43
Son Moulins de la Loire.....	47

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé en bottes.....	200
Paille d'orge en bottes.....	185
Paille d'avoine en bottes.....	185 à 200
Foin, les 500 kilos.....	185 à 200

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes
Cours du 14 octobre

On cote le demi-kilo :

VEAUX : 480, 1re qualité, 4,75-5,75 ; 2e qual., 3,75-4,75 ; 3e qual., 2,75-3,75.	
BOEUF : 50, — devant : 1re qualité, 3,50 à 3,75 ; 2e qual., 2,50 à 3,50 ; 3e qual., 1,50 à 2,50. Derrière : 1re qualité, 4,25-5,25 ; 2e qual., 3,25 à 4,25 ; 3e qual., 2,25-3,25.	
MOUTONS : 253, — 1re qualité, 7 à 8 fr. ; 2e qual., 6 à 7 fr. ; 3e qual., 4 à 6 fr.	
AGNEAUX : — Sans tarif.	

PRIX DU KILO SUR PIED

BOEUF : — Plus bas, 1,50 ; plus haut, 5,25 ; prix moyen, 3,37.	
VEAUX (suivant qualité) : — Plus bas, 2,75 ; plus haut, 5,75 ; prix moyen, 4,25.	
MOUTONS : — Plus bas, 4 fr. ; plus haut, 8 fr. ; prix moyen, 6 fr.	

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS

Cours du 20 octobre

Haricots, les 12, 6 fr. — Artichauts, les 12, 10 fr. — Betteraves, les 12, 6 fr. — Carottes, la botte, 0,75. — Celeri rave, la botte 4 fr. — Celeri blanc, la botte, 3 fr. — Choux pommes, les 16, 10 fr. — Choux-fleurs, les 11, 25 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 3 fr. — Cresson, les 12, 6 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr. — Endives, le kilo, 4,50. — Escarottes,	
--	--

CIDRE
COLORE - BONIFIE
CONSERVE-CLARIFIE
MALADIES QUÉRIES
PAR LES
PRODUITS GATÉ
EXIGER LA VRAIE MARQUE
THE PHARM. E. GALICHÈRE - St-Lô

Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay ; Prevost, à Héric ; Sicard, à Fay-de-Ire-tagne ; Garnier, à Pont-Château ; Alain Legent, à Savenay ; Thibault, à St-Mars-la-Jaille ; Turpin, à Nort-sur-Erdre ; Le-rout, à Plessé.

Le BLE n'est pas un Fourrage vert

Lorsqu'on sème du blé on pense à la récolte future, au bel épi, aux grands rendements.

AUCUN ENGRAIS ne peut assurer la croissance avec la même sûreté que

LES ENGRAIS
Richesse de Toussaint
Nouveaux prix - Grand rendement

FABRIQUE DES ENGRAIS
SALMON & ISSÉ
(Loire-Inférieure)

FIAT

SA NOUVELLE
6 CV.
100 % française
luxueusement
carrossée depuis
16.850 fr.

SUCCURSALE DE NANTES
118, Rue de Rennes - Tél. 138.61

GÉNÉRALE NANTAISE AUTOMOBILE
1, Boulevard Delorme
Tél. 131.05 - NANTES - Tél. 131.05

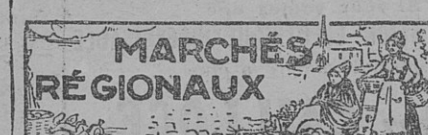
les 12, 3 fr. — Epinards, le kilo, 1 fr. — Haricots verts, le kilo, 2,50. — Laitues, les 12, 3 fr. — Machée, le kilo, 2 fr. — Melons, les 11, 20 fr. — Navets, la botte, 0,75. — Noix, le kilo, 5 fr. — Oseille, le kilo, 0,50. — Oignons, le kilo, 1,25. — Pommes, le kilo, 0,75. — Pissenlits, le kilo, 1,50. — Poireaux, la botte, 3,50. — Poireaux, le kilo, 3,50. — Pêches, le kilo, 5 fr. — Radis, la botte, 0,30. — Raisin, le kilo, 3,50. — Salsifis, la botte, 2 fr. — Scorsonères, la botte, 2 fr. — Tomates, le kilo, 1,50. — Pommes de terre, le kilo, 0,25.

Cours des Vins

Muscadet 1932.....	800 à 900
Gros-plant.....	400 à 425
Noah.....	180 à 220

Cours des Laines

Aux derniers marchés lainesiers on a coté les laines d'Aveyron : 2,20 ; Région de Millau, de 2,20 à 2,30 ; Région de St-Affrique, de 2,20 à 3,00 ; Causse Noir, de 2,80 à 3,70 ; Larzac, de 2,80 à 3,20. Les laines de la Lozère ont été jusqu'à 3,50 et celles de l'Hérault de 2,40 à 3 francs.



NANTES (Talensac)

Au demi-kilo :

Beuf : — 1re catégorie, 6 à 10 fr. ; 2e cat., 3 à 3,75 ; 3e cat., 1,50 à 2,50.	
Veau : — 1re catégorie, 6 à 10 fr. ; 2e cat., 6 à 6,50 ; 3e cat., 4 à 5 fr. ; Mouton : — 1re cat., 9 fr. ; 2e cat., 7 fr. ; 3e cat., 4 fr. ; 4e cat., 3 à 3,75.	
Beurre : — 8 à 10 fr. ; Œufs : — La douzaine, 7,50 à 8 fr. ; Lapin : — 6,50.	
Poulets : — 7 à 8 francs.	

ANGENIS

Poulets gros, la couple, 28 à 30 fr. ; moyens, 25 à 28 fr. ; petits, 20 à 25 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 20 fr. ; œufs, la douz., 7,50 à 8 fr. ; beurre, le demi-kilo, 7,50 à 8 fr. ; Vaux, le kilo, 5 à 5 fr. 60 ; porcs, 7 à 7 fr. 20 ; porcs de lait, 200 à 240 fr.	
---	--

CANDÉ

Marché du 17 octobre. — Blé, 100-105 fr. ; seigle, 95-100 fr. ; avoine, 80-85 fr. ; orge, 75-80 fr. ; paille, les 1.000 kilos, 200-220 fr. ; foin, 300-350 fr. ; beurre, la livre, 7,25-7,50 ; œufs, la douz., 7,50-8 fr. ; poulets, la couple, 25-34 fr. ; canards, la couple, 24-32 fr. ; oies, 25-28 fr. ; lapins, la pièce, 10-15 fr. ; pigeons, la couple, 9 à 11 fr. ; Porcs gras, amenés 40, vendu le kilo 7,75. Porcs maigres, am. 180, le kilo 7,75.

SCORIES THOMAS
ENGRAIS PHOSPHATÉ ÉCONOMIQUE
PARFAIT POUR LES TERRES PAUVRES EN CHAUX
TOUJOURS LA BASE D'UNE BELLE RÉCOLTE

PRIME A NOS LECTEURS

Pendant 8 jours seulement

Une pendulette Louis XVI, en véritable bronzes, chef-d'œuvre de l'horlogerie française, mouvement garanti 3 ans, est cédée avec ses 2 vases formant une garniture de cheminée complète, aux lecteurs de ce journal au prix exceptionnel de.....

39 fr.

Garniture de cheminée de salon, véritable bronzes, mouvement garanti 3 ans, style moderne, modèle élevé, cédée complète, aux lecteurs de ce journal, au prix exceptionnel de.....

49 fr.

Garniture de cheminée moderne, en VÉRITABLE MARBRE NATUREL, modèle déposé, style art nouveau, conçue spécialement pour la chambre à coucher, cédée, aux lecteurs de ce journal, au prix exceptionnel de.....

59 fr.

Pendant un délai de 8 jours, ces garnitures peuvent être échangées l'une pour l'autre ou remboursées en cas de non-convenance. **AUCUN PAIEMENT D'AVANCE, NE PAS ENVOYER DE MANDAT** Tout est payable à la réception et après complète satisfaction. Découpez aujourd'hui même cette annonce et adressez-la, en indiquant le modèle choisi, à LA PROPAGANDE DES GRANDES MARQUES (rayon Pendules) 61, rue du Rocher, PARIS (8)

7-7,50. Porcellons, am. 360, la pièce 160-210 fr.

CHATEAUBRIANT

Farine, 160 fr. ; blé, 100 à 105 fr. ; seigle, 75 à 80 fr. ; sarrasin, 80 à 85 fr. ; avoine, 85 fr. ; orge, 80 fr. ; son, 50 à 60 fr. ; paille, 125 fr. ; foin, 150 fr. ; Cidre, 120 à 130 fr. la barrique ; pommes à cidre disponibles, de 320 à 340 fr. ; les 1.000 kilos, pommes livrables à la Toussaint, 360 à 380 fr. ; les 1.000 kilos, droits en sus.	
Beurre, le kilo, en gros 13 fr. au détail 16 fr. ; œufs, 7,50 à 8 fr. ; Vieilles poules, 28 à 32 fr. ; gros poulets, 30 à 35 fr. ; petits, 20 à 22 fr. ; canards, 30 à 35 fr. ; pigeons, 10 à 15 fr. ; le tout à la couple ; lapins, 12 à 15 fr. la pièce.	
Livres, 22 à 25 fr. ; levrauts, 12 à 18 fr. ; lapins de garenne, 6 à 7 fr. ; perdrix, 7 à 8 fr. ; perdreaux, 7 à 7,50. ; Beufs, 2,50 à 3,25 le kilo ; vaches, 2,25 à 3 fr. ; veaux, 2 à 2,25 la livre ; porcs gras, 6,35 à 6,50 le kilo ; porcs maigres, 280 à 350 fr. pièce ; porcs de lait, 160 à 200 fr. ; Pouliches deux ans, 2.000 à 2.500 fr. ; chevaux trois à cinq ans, 3.000 à 4.000 ; chevaux boucherie, 300 à 1.000 fr.	

MONTOIR

Beufs gras, première qualité, 3,10 ; deuxième, 2,90 ; troisième, 2,50 à 2,70. Vaches grasses, première qualité, 3,30 ; deuxième, 2,90. Livestine de 1 à 1,55. Tauraux, de 2 à 2,50.	
---	--

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Poulets gros, la couple, 40 à 45 ; moyens, 30 à 34 ; petits, 18 à 20 ; pigeons, la couple, 10 à 12 ; lapins, la pièce, 15 à 18 fr. ; œufs, la douz., 7,20 ; beurre, le 1/2 kilo, 7,50 ; veaux, le kilo sur pied, 4 à 5,50.	
--	--

PAIMBEUF

Blé, 106 à 108 fr. ; avoines grises et noires, 74 à 76 ; blé noir, 75 à 77 ; farine première qualité, 160 à 162 ; son, 55 à 57.	
Beufs gras, le kilo sur pied, 3,20 à 3,70 ; vaches grasses, le kilo sur pied, 3 à 3,20 ; tauraux, le kilo sur pied, 3 à 3,50 ; veaux, le kilo sur pied, 5 à 5,70.	

PORNIC

Farine, 160 à 162 ; blé, 105 à 110 ; seigle, 74 à 80 ; sarrasin, 78 à 79 ; avoine, 80 à 85 ; son, 51 à 52 ; paille, 95 à 100 ; foin, 90 à 95.	
Beurre, en gros, 10 à 12 le kilo ; en détail, 10,50 à 12 le kilo ; œufs, 6,50 à 7 la douzaine.	
Poulets, gros, 24 à 30 ; moyens, 20 à 23 ; pigeons, 9 à 11 ; canards, 38 à 40 ; lapins, 15 à 16 ; lièvre, 20 à 25 ; levrauts, 15 à 18 ; lapins de garenne, 9 à 9,50 ; perdrix, 9 à 10 ; perdreaux, 5 à 6.	

CLISSON

Blé, 103 à 105 fr. ; avoine, 95 fr. ; blé noir, 90 ; paille, les 500 kilos, 115 ; poulets gros, la couple, 40 à 45 ; moyens, 31 à 39 ; petits, 25 à 30 ; lapins, la pièce, 10 à 15 ; œufs, la douz., 7 à 7,50 ; beurre, le 1/2 kilo, 7,50 à 8 ; veaux gras, prix du kilo sur pied, 3 à 3,50 ; beufs de travail, la paire, 3.500 à 6.000 ; vaches grasses, le kilo, 2 à 3 ; vaches laitières, 1.200 à 2.500 ; veaux, le kilo, 5 à 5,50 ; porcs, le kilo, 7,10 ; porcs de lait, 190 à 210.	
--	--

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.

L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

SAUVEZ vos BOVINS
La douve les décime
FILIDOUVE les guérit radicalement
en 3 à 5 JOURS
Livré en capsules, le FILIDOUVE s'absorbe très facilement et sa composition d'acide filicique pur, est 10 fois plus active que l'extrait d'écorce de fougère mâle, en fait la médication la plus économique.
Demandez aujourd'hui même notre brochure détaillée en utilisant la bon ci-dessous. Elle vous sera adressée gratuitement.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES
9, Rue Barbagnère, PARIS (19)
Monsieur le Directeur de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES
9, Rue Barbagnère, PARIS-19
Veuillez m'adresser notre brochure gratuite : POUR LES OVINES et les BOVINES CONTRE LA DOUVE
Nom et prénoms.....
Adresse.....
Département.....

LES EGLISOTTES (Gironde)

COUPE-RACINES IDEAL

MONTÉ SUR BILLES
Entièrement métallique, tremie tête d'acier. Construction soignée assurant un débit maximum avec le minimum d'effort. Unaniment apprécié comme le meilleur de tous les systèmes connus.

H. LADROYE, fonderie
SERVAZ-LES-BAINS (Marne)

DRAPEAUX POUR SOCIÉTÉS
BANNIÈRES - INSIGNES
ECHARPES POUR MAIRES ET ADJOINTS

A. CHAPEAU
Fabricant
8, Rue Malherbe-Rodier, NANTES
Remise de 10 % aux sociétés

COUPE-RACINES IDEAL

MONTÉ SUR BILLES
Entièrement métallique, tremie tête d'acier. Construction soignée assurant un débit maximum avec le minimum d'effort. Unaniment apprécié comme le meilleur de tous les systèmes connus.

H. LADROYE, fonderie
SERVAZ-LES-BAINS (Marne)

PRÊTS les meilleures conditions
vapeur gratuite de suite
CREDIT DE FRANCE 81, rue Turbigo, PARIS

Plus de Chevaux pousseurs

Guérison radicale et rapide de toutes les affections des bronches et du poulmon par le renommé « SIROP FRUCTUS » du vétérinaire suisse J. Bellwald. Le Sirop Fructus (brevet) est un remède végétal. Nombreuses années de succès constants. Milliers de remerciements des propriétaires. Ne confondez pas mon produit avec d'autres que des gens qui ne sont pas de la partie essaient de vendre au détriment de vos chevaux. Prix de la boîte de 14 tubes, impôts et frais compris, Fr. 31,50 franco.

Des avis pratiques concernant le régime et soins aux chevaux, ainsi que le mode d'emploi accompagnent chaque envoi. Afin d'éviter de graves erreurs, adressez-vous directement à l'unique dépositaire.

Monsieur le Professeur P. PARAT
Saint-Jean-de-Côle (Dordogne)

Compte chèque postal 45782, Bordeaux. Tous les envois se font par poste. Envoyer mandat ou virement postal avec commande.

CONTRE LA CARIE du Blé

LA POUDRE S'ELOI

Trente Années de Succès
Milliers de Références
Usine à Blois (L&C)

Se trouve chez les bous grainetiers, épiciers, etc... et au Syndicat agricole. Pour le traitement à sec, employer le Vitriol de la même Maison.

Nachetez pas vos **MEUBLES** sans visiter les **DOCKS DU MOBILIER**
11, Rue de Flandres
NANTES Les Meilleurs Prix

Pépinières J. Bécigneul
48, Rue Hauts-Pavés, NANTES - Tél. 110.74
TOUS ARBRES et ARBUSTES
Catalogue franco sur demande

habillez-vous moins cher

AUX DEUX PASSAGES

Angle Rue de l'Ecluse et Rue des Carmes - NANTES

VOTRE PARDESSUS

Pour être AVANTAGEUX

Pour être BON

DOIT SORTIR DE

la belle fermière

12, Rue J.-J.-Rousseau (près la Place Graslin)
SPÉCIALISTE du Vêtement pour Hommes et Enfants

NOS PARDESSUS 59, 89, 125, 175, 225 fr.
NOS COMPLETS 69, 99, 135, 189, 250 fr.
NOS VETEMENTS DE PLUIE 49, 79, 110, 125, 159 fr.

CADEAU A TOUT ACHETEUR